

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le vingt et un septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes communale sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Date de convocation :

14 septembre 2020

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absent(e)s et excusé(e)s : Messieurs VILLE Gérard, GIOVANNI Philippe et madame SOURDET Joëlle.

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 08
Pouvoir : 00
Votants : 08

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

N° 1440/2020

Objet :

**DECISIONS
MODIFICATIVES**

Décision Modificative n°1 : VIREMENT DE CREDITS

Afin de pouvoir régler les futures dépenses de travaux d'électrification de la route nationale et les travaux du SIEM rue Saint Jean, il convient d'établir au budget principal de la commune les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT			
dépenses		recettes	
615221	-11 800 €		
023	+11 800 €		

INVESTISSEMENT			
<i>dépenses</i>		<i>recettes</i>	
21538	+10 000€	021	+ 11 800€
20412	+ 1 800€		
total	+ 11 800€	total	+ 11 800€

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

Valide les virements de crédits tels que présentés ci-dessus.

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 28 septembre 2020.

Le Maire,

J.ROUSSINET



Envoyé en préfecture le 29/09/2020 Reçu en préfecture le 29/09/2020 Affiché le ID : 051-215101395-20200921-1440-DE
